

# LE MESSAGE vers les régions n° 113 : septembre 2026

*Le mois de l'Education*



[www.cidan.org](http://www.cidan.org)

[contact@cidan.org](mailto:contact@cidan.org)

LE MESSAGE est la lettre mensuelle de la Délégation CIDAN coordination des régions

Le **CIDAN** association d'intérêt général, souhaite être active dans sa volonté de créer des passerelles pour le lien armées nation.

Trois chapitres constituent ce **MESSAGE**

1. **Édito** : la vie associative de CIDAN : nationale ou régionale.
2. **Une idée** citoyenne à creuser et / ou à diffuser
3. **Le dossier** du mois qui est joint en PDF, un vecteur d'informations, sous forme dossier, un article presse, sur le civisme, la citoyenneté, notre défense, nos armées, notre nation.

Sur 11 pages



## 1. **Edito : La vie associative de CIDAN : nationale et ou régionale**

L'avenir de nos enfants serait en péril ? avons-nous, nous association un rôle à mener pour aller mieux ? CiDAN comme beaucoup d'autres associations a le devoir d'y réfléchir, le lien Junior Sénior qui est une part de notre genèse doit être renforcé, aussi à chacun d'entre nous d'y réfléchir et de proposer des idées qui peuvent peut-être devenir des solutions : les présidentielles arrivent alors proposons...

## 2. **Une idée citoyenne, associative, une information sur un évènement.**

Ce 16 septembre 2026, CiDAN sera présent à la journée départementale des associations patriotiques de l'Hérault, au théâtre de verdure autour du lac de LE CRES près de Montpellier. Une nouvelle occasion pour rencontrer la population et notamment la jeunesse en réflexion pour servir la nation, que ce soit dans les forces armées, les services de secours, l'aide à la personne, ou même la protection de l'Environnement. CiDAN plus que jamais engagé pour le lien Junior Sénior.

## 3. **Les dossiers du mois qui sont joints ou à suivre dans les pages suivantes :**

**Le Calendrier Citoyen de CiDAN** : Septembre le mois de l'Education

**Livre du mois à découvrir** : Emile ou de l'Education par JJ Rousseau

**Le dossier histoire** : la Marine Nationale a 400 ans / le Vice-Amiral SUFFREN

**L'actualité de la défense** en août 2026 Cliquez sur le lien ci-dessous

[Actualité "Défense" en Août 2026 - Economie: les archives](#)

« **Prochain Message de CIDAN en région** » n° 114 – Octobre 2026 par DYB »

« **Pour développer le civisme et la citoyenneté, promouvons le lien armées-nation** »

## **L'éducation : un levier pour la croissance et l'innovation**

L'instruction transmet des savoirs, l'éducation façonne la personne entière (valeurs, morale, corps et esprit...)

Nelson MANDELLA l'a si bien annoncé,

### **L'éducation est l'arme la plus puissante pour changer le monde !**

Depuis 30 ans en France, le niveau des élèves français serait en baisse même s'il se situe dans la moyenne par rapport à d'autres pays.

### **Comment améliorer la performance scolaire ?**

La mixité sociale permet d'améliorer les compétences socio-comportementales des élèves, l'accroître permettrait de mieux préparer ces derniers aux exigences de la vie d'adulte et par évidence professionnelle.

### **Et si les associations jouaient un rôle essentiel pour relever le défi de participer à assurer aux jeunes une vie d'adulte bien formée, assumée, responsable ?**

Des pistes à proposer :

- Cours de citoyenneté, de la mémoire et de l'histoire – découvertes des métiers- échanges intergénérationnels Juniors Séniors – accompagnement et parrainage dans les choix de vie professionnelle ...

Voilà un bon sujet collectif à méditer, pour être force de propositions lors des prochaines échéances présidentielles en 2027 – Qu'en pensez-vous ? A vous lire

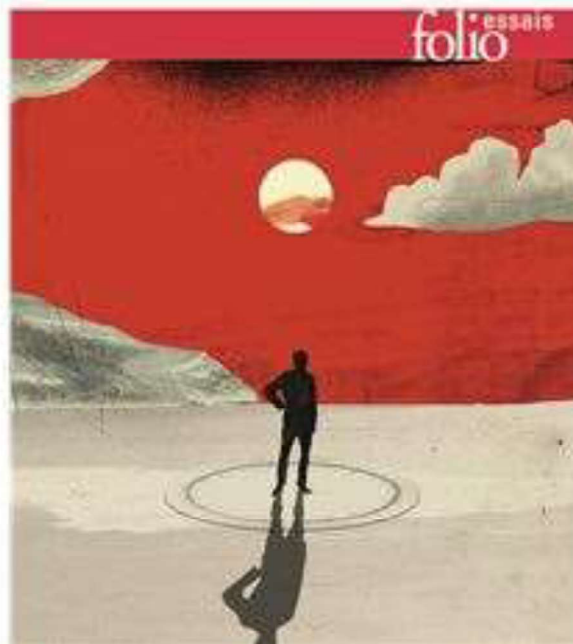


**L'INTERGENERATIONNEL**

**UNE CHANCE POUR  
L'AVENIR**

# Le livre du mois

Jean-Jacques Rousseau  
**Émile ou  
De l'éducation**



## RESUME PAR L'AUTEUR :

"On ne connaît point l'enfance : sur les fausses idées qu'on en a, plus on va, plus on s'égare.

Les plus sages s'attachent à ce qu'il importe aux hommes de savoir, sans considérer ce que les enfants sont en état d'apprendre.

Ils cherchent toujours l'homme dans l'enfant, sans penser à ce qu'il est avant que d'être homme.

Voilà l'étude à laquelle je me suis le plus appliqué, afin que, quand toute ma méthode serait chimérique et fausse, on pût toujours profiter de mes observations.

Je puis avoir très mal vu ce qu'il faut faire, mais je crois avoir bien vu le sujet sur lequel on doit opérer. Commencez donc par mieux étudier vos élèves ; car très assurément, vous ne les connaissez point.

Or si vous lisez ce livre dans cette vue, je ne le crois pas sans utilité pour vous.

## Enseignement :

### Quelles particularités pour la France par rapport à ses voisins européens ?

Le ministère de l'éducation nationale a publié un panorama d'indicateurs et d'analyses afin d'apprécier les résultats et la diversité de l'organisation de la scolarité dans l'Union européenne. Ce bilan sur les systèmes éducatifs permet de mieux situer la France par rapport à ses voisins européens.

Dans les **22 pays de l'UE** membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), les **salaires** effectifs qui portent sur l'ensemble des enseignants à chaque niveau d'enseignement (salaires moyens pour des enseignants âgés de 25 à 64 ans) sont **plus faibles en France et en Italie qu'en Allemagne et en Autriche**.

Publiés par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du ministère de l'éducation nationale, ces chiffres sont issus de l'Europe de l'éducation en chiffres - 2022. Ce document présente des indicateurs sur l'école en France et dans les autres pays de l'Union européenne.

### Le pays où les classes sont les plus chargées

Dans les **22 pays de l'UE** membres de l'OCDE, il y a **en moyenne 19 élèves par classe à l'école élémentaire et 21 élèves au collège**.

C'est la **France** qui présente la taille moyenne de classe la plus élevée à **l'école élémentaire**, avec **22 élèves par classe**. Le minimum est observé en Grèce, en Lettonie et en Pologne, avec 17 élèves par classe.

Au **collège**, c'est à nouveau en **France** où les classes sont les plus chargées, en moyenne avec **26 élèves** tandis que la Lettonie présente à nouveau le plus faible effectif moyen par classe (17 élèves).

### Un temps d'enseignement statutaire plus important

À **l'école élémentaire**, le **volume horaire en France** est de **900 heures par an** pour les professeurs des écoles, tout comme en Irlande. Seuls les Pays-Bas présentent un volume horaire annuel supérieur avec 940 heures.

La **moyenne** s'établit à **740 heures** pour les **22 pays de l'UE** membres de l'OCDE (871 heures en Espagne, 744 heures en Italie et 691 heures en Allemagne).

Au **collège**, le **volume horaire en France** est de **720 heures par an** pour les professeurs certifiés. Ce volume, identique à celui des Pays-Bas, est plus important qu'en Irlande (700 heures), en Espagne (665 heures), en Allemagne (641 heures) ou en Italie (608 heures).

Le **volume annuel moyen**, pour les 22 pays de l'UE membres de l'OCDE, s'élève à **659 heures**.

**Crise d'attractivité du métier d'enseignant en Europe : la France, un des pays les plus touchés**



**Un nombre important d'élèves par enseignant**

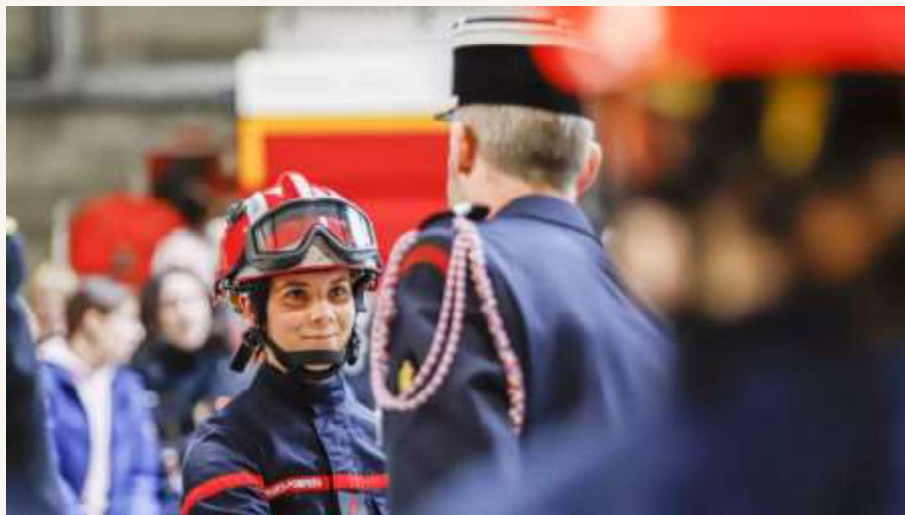
Dans les 27 pays de l'Union européenne, le nombre d'élèves par enseignant (en équivalents temps plein) est en moyenne plus élevé dans le premier degré (12,8 élèves à l'école maternelle et 13,6 à l'école élémentaire) que dans le secondaire (11,8 au collège et 11,2 au lycée). Peu de pays font exception à cette règle.

C'est encore plus vrai pour la **France** avec **23,2 élèves par enseignant à l'école maternelle** et **18,4 élèves par enseignant à l'école élémentaire** (seule la Roumanie est au-dessus dans ce dernier cas, avec 19,2 élèves). L'écart avec l'Allemagne est très marqué : 9,2 élèves par enseignant à l'école maternelle et 14,9 en élémentaire.

Au **collège**, le nombre d'élèves par enseignant est également **plus élevé en France (14,6)** qu'en Allemagne (12,8), mais de manière moins marquée.

En revanche, dans les **lycées d'enseignement général**, la **France se situe mieux que de nombreux pays** (11,3 élèves par enseignant contre 12,2 pour l'Allemagne par exemple)

## Devenir sapeur-pompier volontaire.



En France, environ 200 000 femmes et hommes vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur activité professionnelle ou de leurs études en devenant sapeurs-pompiers volontaires.

Représentant près de 80% des effectifs de sapeurs-pompiers, les sapeurs-pompiers volontaires constituent le socle de notre modèle de sécurité civile en proposant un service public de proximité.

**Vous voulez les rejoindre ? Pour toute question et/ou inscription, contactez le Service d'incendie et de secours de votre département via la carte interactive située en bas de page, ou rendez-vous dans le centre de secours le plus proche de chez vous.**

### Missions

Les sapeurs-pompiers volontaires sont engagés sur les mêmes missions que les sapeurs-pompiers professionnels. Secours à personne, lutte contre les incendies, accidents de la circulation, protection de l'environnement... les missions sont multiples et variées, avec toujours le même objectif : protéger les populations.

Les sapeurs-pompiers volontaires s'engagent au sein d'un centre de secours proche de chez eux ou de leur lieu de travail. Ils exercent leur activité opérationnelle en fonction de leurs disponibilités professionnelles et personnelles. Des conventions peuvent être mises en place avec les employeurs pour faciliter la disponibilité du sapeur-pompier volontaire sur son temps de travail.

Pour ces activités, les sapeurs-pompiers volontaires perçoivent des indemnités horaires, qui ne sont soumises à aucun impôt, ni prélèvement social et qui sont revalorisées régulièrement.

Au 17 novembre 2025, le taux de l'indemnité horaire de base allouée aux sapeurs-pompiers volontaires est fixé de la manière suivante :

- Officiers : 13,11 euros
- Sous-officiers : 10,55 euros
- Caporaux : 9,35 euros
- Sapeurs : 8,71 euros

## Conditions d'engagement

Pour devenir sapeur-pompier volontaire, plusieurs conditions sont requises :

- Avoir au minimum 16 ans (avec autorisation parentale pour les mineurs) et moins de 67 ans
- Résider légalement en France (il n'est pas nécessaire d'être de nationalité française)
- Jouir de ses droits civiques
- Remplir les conditions de santé particulières exigées
- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation figurant au bulletin n°2 du casier judiciaire

Si vous êtes de nationalité française et avez moins de 25 ans, vous devez aussi avoir effectué la journée défense et citoyenneté (JDC) et être en possession de l'attestation des services accomplis si vous avez effectué le service national ou militaire.

### A savoir :

Les sapeurs-pompiers volontaires sont engagés pour une période de cinq ans reconductibles.

## Formation

La formation dont bénéficie tout sapeur-pompier volontaire comprend :

- Les formations initiales adaptées aux missions effectivement confiées au sapeur-pompier volontaire et nécessaires à leur accomplissement : secours à personne, incendie, opérations diverses
- Les formations continues et de perfectionnement destinées à permettre le maintien des acquis, l'adaptation aux activités, aux responsabilités, l'acquisition et l'entretien des spécialités

## Cas particuliers d'engagement

- Les sapeurs-pompiers de la sous-direction santé doivent détenir le diplôme de médecin, de pharmacien, d'infirmier, de psychologue, de psychothérapeute ou de vétérinaire.
- Les militaires ou anciens militaires peuvent être recrutés en qualité de sapeurs-pompiers volontaires selon des conditions particulières reconnaissant leurs compétences acquises.
- Les personnes disposant de compétences spécifiques dans un domaine lié aux missions de sécurité civile de toute nature confiée aux services d'incendie et de secours peuvent être engagées en qualité de sapeur-pompier volontaire expert.

## Conventions nationales et labels employeurs

Le ministère de l'Intérieur est signataire de conventions cadre nationales avec des employeurs de sapeurs-pompiers volontaires. Ces conventions, déclinées dans les services d'incendie et de secours, ont vocation à faciliter les conditions d'exercice des sapeurs-pompiers volontaires sur leur temps de travail.

Le label "employeur partenaire des sapeurs-pompiers" est destiné à valoriser les employeurs, publics et privés, qui adhèrent à la démarche d'engagement citoyen des sapeurs-pompiers volontaires et s'y associent par la voie conventionnelle.



**Honneur Valeur Patrie Discipline**



Pierre André de Suffren, dit « le bailli de Suffren » et également connu sous le nom de « Suffren de Saint-Tropez », est un vice-amiral français, bailli et commandeur de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, né le 17 juillet 1729 au château de Saint-Cannat près d'Aix-en-Provence et mort le 8 décembre 1788 à Paris.

**Pierre André de Suffren (1729-1788)**, dit le « bailli de Suffren », est un célèbre vice-amiral et stratège naval français du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Né près d'Aix-en-Provence, il passe une grande partie de son enfance à Saint-Tropez, ce qui lui vaut parfois le surnom de « Suffren de Saint-Tropez ».

Surnommé aussi l'« amiral Satan » par ses adversaires britanniques en raison de son audace et de sa bravoure au combat.

Héros de l'océan Indien pendant la guerre d'indépendance des États-Unis, où il tint tête à la flotte anglaise de l'amiral Hughes entre 1782 et 1783.

6 grandes victoires navales ont marqué la notoriété de ce marin hors pair :

SADRAS, PROVIDIEN, NEGAPATAM, TRINCOMALE, et GONDELOUR, notons aussi à son actif la bataille de PORTO PRAYA en 1781

Chevalier de Malte et membre de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, il devint bailli.

Hommages modernes : Son nom a été donné à plusieurs navires de la Marine nationale, dont le premier sous-marin nucléaire d'attaque de classe Suffren.

Chaque mois un dessin à diffuser pour les 400 ans de la Royale

A vos fusains : [briand.dyr@gmail.com](mailto:briand.dyr@gmail.com)



**Le MATLO par Jano**

# Les petites annonces de CiDAN en région

Edition 2026



[contact.ceach@gmail.com](mailto:contact.ceach@gmail.com)

## La journée départementale de l'Hérault des associations patriotiques



**Venez à la rencontre d'anciens militaires de nos armées**

Le lien Armées Nation par du liant Sénior Junior

Expositions et micro-conférences des associations

découverte - discussions - sensibilisation - conseils et réflexions

Le mercredi 16 septembre 2026 au Théâtre de verdure à LE CRES

De 10h30 à 17h00

Organisé par le Comité d'Entente des Associations Patriotiques et Combattantes de l'Hérault

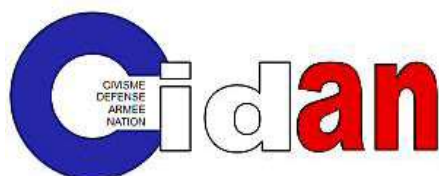


**POLICE  
NATIONALE**



Envoyez votre annonce à [briand.dyr@gmail.com](mailto:briand.dyr@gmail.com)

**CiDAN soutient  
le bleuets de France**



---

**CiDAN Civisme Défense Armée Nation**

**Adresse : 9 Rue Edouard Lefebvre, 78000 Versailles [contact@cidan.org](mailto:contact@cidan.org)**